



Mairie de Ludon-Médoc
Département de la Gironde
République Française

Compte rendu Conseil Municipal du 13 Février 2017

PRÉSENTS : M. le Maire, MM. CABEZAS, M. HEBRARD, Mme MARCATO, M. GARCIA, Mme BULAIN, Mme SABACA, MM. BARBE, JUHE, DUCAMP, DUMONTIER, MONTFORT, FORTER, DELAPORTE, MMES DESPIERRE, JOFFROY, VERT, TIRETON.

EXCUSÉS avec pouvoir :

Mme VALLIER pouvoir à M. BARBÉ ; **Monsieur LAMY** pouvoir à M. HÉBRARD ; **Monsieur DE ZEN** pouvoir à M. MONTFORT ; **Madame POLSKI** pouvoir à M. CABEZAS ; **Madame LAMEUL** pouvoir à M. GARCIA ; **Madame DESNOUE** pouvoir à Madame DESPIERRE ; **Madame DARPEIX** pouvoir à Madame BULAIN.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame MARCATO

Procès-verbal du Conseil Municipal du 12 Décembre 2016 - Adoption

2017-1004 - 09: Compte de Gestion 2016

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2016,

Statuant sur l'exécution de budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le conseil municipal est invité à examiner le compte de gestion 2016, dont les tableaux récapitulatifs sont annexés à la présente délibération.

Le rapporteur déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas d'observation, ni de réserve de sa part.

Si tel est votre avis, dans ces conditions, il est demandé au conseil municipal, de bien vouloir approuver le compte de gestion 2016 de Monsieur le Trésorier.

Cette présentation est soumise au vote du Conseil Municipal.

Adoption à l'unanimité

2017-1004 - 10: Compte Administratif 2016 - Approbation

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-31, L. 1612-12 et suivant ;
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 mars 2016 approuvant le budget primitif de l'exercice 2016 ;

Considérant la nécessité d'arrêter les comptes du budget général pour 2016

Il est demandé au conseil municipal d'adopter le compte administratif de l'exercice 2016.

Adoption à l'unanimité

2017-1004 - 11: Affectation du Résultat

Résultat de fonctionnement		
1	Résultat de l'exercice	316 906,79
2	Résultats antérieurs cumulés Cpt. 002	321 194,03
3=1+2	Résultat cumulé avant affectation (1+2)	638 100,82
Solde d'investissement		
4	Capacité de financement de l'exercice	620 118,34
5	Solde d'exécution reporté Cpt. 001	-300 429,55
6=4+5	Besoin de financement cumulé à reprendre au compte 001 (4+5)	319 688,79
Restes à réaliser		
7	Restes à réaliser en recettes	32 139,61
8	Restes à réaliser en dépenses	91 874,32
9=7-8	Solde des restes à réaliser	-59 734,71
Affectation du résultat au BP 2017 avec prise en compte des RAR		
001	Déficit d'investissement reporté (ligne 6)	319 688,79
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	137 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	501 100,82

Adoption à l'unanimité

2017-1302 – 04 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour équipement en tableaux numériques, Ecole Élémentaire

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental en vue de financer l'acquisition de tableaux numériques.

Adoption à l'unanimité

2017-1302 – 05 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la construction d'une classe à l'Ecole Élémentaire et une salle de motricité à l'Ecole Maternelle

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental en vue de financer la construction d'une 14^{ème} classe à l'Ecole Élémentaire et une salle de motricité à l'Ecole maternelle.

Adoption à l'unanimité

2017-1302 – 06 : Demande de subvention auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour l'aménagement du local des archives

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la DRAC en vue de financer l'aménagement du nouveau local des archives municipales.

Adoption à l'unanimité

2017-1302 – 07: Subvention exceptionnelle : Amicale des Pompiers de Macau

La Commission Communale Vie Associative/Sports/Culture/Jeunesse propose d'allouer une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Pompiers de Macau qui s'est impliquée pour la Fête Nationale.

Adoption à l'unanimité

2017-1302 – 08 : Motion sur les nouvelles modalités de recueil des cartes nationales d'identité

Les élus de la commune de Ludon regrettent la décision préfectorale modifiant la délivrance des cartes nationales d'identité. En effet, à compter du 1er mars 2017, un transfert sera effectué puisque la demande de CNI devra être réalisée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, à savoir par une instruction sécurisée, dématérialisée et avec des délais réduits, requérant un dispositif de prise d'empreintes digitales.

Ainsi, la commune de Ludon-Médoc ne disposera plus de cette compétence, compétence qui sera transférée à la commune de Blanquefort.

Le Conseil Municipal, après présentation du rapport :

- **S'oppose** au transfert de délivrance de la carte d'identité vers Blanquefort au détriment de notre commune, et notamment contre son délai d'application.

Adoption à l'unanimité